

Bulletin Municipal Les JOSELOIS

Vol. 20 - No 10 - 24 décembre 2021



*Joyeux temps
des Fêtes à tous!*



29 décembre : Chansonnier sur glace

30 décembre : Ciné-congé

En janvier

10 janvier : Séance ordinaire du conseil

14 janvier : Soirée Clair de Lune

14 au 16 janvier : Tournoi Midget/Juvenile

19 janvier : Réunion des Filles d'Isabelle

20 janvier : Tasse-à-tasse avec l'auteur
Alain Lessard

21 au 23 janvier : Tournoi Midget/Juvenile

En février

9 février : Réunion du Cercle de Fermières

10 février : Heure du conte

14 février : Séance ordinaire du conseil

16 février : Réunion des Filles d'Isabelle

18 février : Soirée Clair de Lune

*L'hôtel de ville est fermé à partir
du 22 décembre à midi
jusqu'au 4 janvier 2022.*

**Calendrier
des événements**



Mot du maire

Chères Joseloises, chers Joselois,

Bien que mon expérience à la mairie en soit encore à ses premiers pas, je peux déjà affirmer que mon mandat démarre sur une bonne note. Déjà, toute l'équipe pose un regard constructif sur le travail à accomplir. Nos ambitions et nos valeurs sont mutuelles et chacun collabore dans la même optique, soit celle de prendre des décisions dans l'intérêt de la population.

Que ce temps de festivités qui s'amorce vous apporte le meilleur. Malgré les mesures sanitaires qui prévalent actuellement, plusieurs Joseloises et Joselois profiteront de cette période pour se réunir en famille ou entre amis et même pour prendre une pause bien méritée.

Je profite donc de l'occasion pour inviter toute la population à participer aux activités qui sont offertes en décembre :

- Concours #illuminoSSaintJoseph pour le Temps des fêtes! (jusqu'au 25 décembre) ;
- Histoires racontées par Mère Noël (jusqu'au 24 décembre) ;
- Chansonnier sur glace (le 29 décembre en pm).

Consultez notre site internet au www.vsjb.ca pour plus de détails.

Enfin, au nom de toute l'équipe de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et en mon nom personnel, je vous souhaite, à toutes et à tous, un très heureux temps des Fêtes !

Serge Vachon, maire



Résumé de la séance du conseil du 13 décembre 2021

- Des dons ont été accordés à l'école secondaire Veilleux au montant de 1500 \$ afin de contribuer à la mise en place d'un jardin hydroponique et à la Société Saint-Vincent-de-Paul au montant de 1500 \$ afin de venir en aide aux personnes moins bien nanties de notre milieu.
- La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce renouvelle en collaboration avec la Ville de Beauceville son entente avec les cadets-policiers pour l'été 2022. La patrouille sensibilise les jeunes aux conséquences de l'usage du cannabis et assure une présence et une surveillance à pied ou à vélo sur la piste cyclable. Le mandat inclut également l'information aux citoyens concernant le règlement sur la gestion de l'eau de l'aqueduc municipal et la tenue de conférences aux aînés sur la sécurité.

Pour plus de détails, consultez le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca.

Prochaine séance ordinaire : le **lundi 10 janvier 2022, à 20 h.**

Calendrier 2022

Le nouveau calendrier 2022 est arrivé dans votre courrier! Il est important de le **CONSERVER**, car les horaires des COLLECTES D'ORDURES ET DE RECYCLAGE, les séances du conseil ainsi que plusieurs activités y sont inscrits.





LA PRÉVENTION DES INCENDIES DURANT LE TEMPS DES FÊTES

En vue des préparatifs du temps des Fêtes, voici quelques conseils de prévention en sécurité incendie. Ceux-ci seront utiles lors de l'installation du sapin et des décorations de Noël.

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu;
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement;
- Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité;
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et maintenez le récipient plein d'eau;
- Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

Soyez prudent lors de la période des fêtes !

Alain Busque, directeur sécurité civile et incendie



Stationnement interdit

Le règlement 471-95 concernant la circulation publique et le stationnement stipule à l'article 8.3.2 qu'il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule dans une rue, sur une place publique ou dans un parc de stationnement que la Ville offre au public de **minuit à 7 h du matin, entre le 1^{er} novembre d'une année au 1^{er} avril de l'autre année**, sauf aux endroits désignés.



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil, lors de sa séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2021, a adopté le règlement 552-6-21 modifiant le règlement 552-07 sur les Règles de contrôle et suivi budgétaire.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau ou consulter notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.vsjb.ca/la-ville/reglements/>.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 17^e jour de décembre 2021
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 24 décembre 2021



Mot du maire

L'amélioration des infrastructures et des services offerts est une priorité du conseil de la Ville, le tout, en s'assurant du contrôle du niveau de taxation. Il faut constamment faire des choix et garder l'équilibre entre les besoins de la population, la réalisation des projets et le financement de ceux-ci. Nous avons comme objectif de maintenir la qualité de vie des citoyens et de s'assurer de la santé financière de notre Ville dans une vision à long terme.

Serge Vachon, maire

Faits saillants du budget 2022

Centre Frameco

Le Groupe Canam inc. et ses partenaires poursuivra la construction du Centre Frameco situé au 700, route 173 Nord. Des travaux pour un montant de 5 925 000 \$ seront réalisés en 2022 comprenant, entre autres, la finition intérieure du bâtiment, les systèmes mécaniques, l'aménagement paysager et le stationnement.

Le Centre Frameco devrait être opérationnel à la fin de l'été 2022. Nous vous rappelons qu'une subvention des gouvernements fédéral et provincial au montant de 6 533 332 \$ a été confirmée pour ce projet dont l'ensemble des investissements totalise 11 850 000 \$. À ce jour, des alliances de marques avec des entreprises de la région ont également été confirmées pour un montant de 1 400 000 \$. Le Centre Frameco est un projet rassembleur où activités culturelles et sportives, rencontres communautaires et toutes autres activités de loisirs seront au rendez-vous.

Véhicule d'urgence et ses équipements

En 2021, suite à un processus d'appel d'offres, la Ville a octroyé le contrat d'achat d'un véhicule d'urgence et ses équipements à l'entreprise Industries Lafleur inc. au montant de 483 863.09 \$ taxes incluses. Ce véhicule remplacera celui du service des incendies datant de 1996, affichant près de 270 000 km et ne répondant plus aux normes actuelles. Différents équipements de sauvetage seront intégrés à ce véhicule et sera utilisé comme poste de commandement lors d'interventions. D'ailleurs, une subvention de 100 000 \$ a été confirmée par le gouvernement par le biais du Programme de soutien des actions de préparation aux sinistres. La livraison est prévue à l'été 2022.

Nouveau développement résidentiel de la rue Goulet

Un nouveau développement résidentiel verra le jour à Saint-Joseph-de-Beauce. En effet, la rue Goulet sera prolongée afin d'offrir environ 50 terrains résidentiels desservis par les services d'aqueduc et d'égouts permettant la construction d'habitations unifamiliales isolées ou jumelées. Le plan du développement ainsi que les prix de vente seront dévoilés au cours de l'année 2022. Ces terrains viendront combler le manque de terrains résidentiels desservis sur le marché, puisque tous les terrains du développement du Vallon ont été vendus.

Réfection de rues

Des travaux de réfection seront réalisés sur une partie du rang L'Assomption Nord, soit à partir de la route 276 sur une distance d'environ 1650 mètres (jusqu'à la courbe en «S»). La réfection des ponceaux et du pavage est prévue. Une demande d'aide financière est en cours d'analyse par le ministère des Transports.

Des travaux de réfection des infrastructures sont également planifiés sur la rue du Parc, entre la route 173 Sud et l'avenue du Palais ainsi que sur l'avenue Lavoisier, entre les rues du Parc et Fleury. Ces projets sont conditionnels à l'obtention d'une subvention du gouvernement.

Prolongement du Parc Industriel

Des travaux de prolongement des infrastructures seront réalisés par Les Constructions de l'Amiante inc. sur une partie de l'avenue Guy-Poulin (Parc industriel) sur une distance approximative de 440 mètres. Ce prolongement permettra la venue de nouvelles entreprises à Saint-Joseph-de-Beauce.



Information municipale

Hausse moyenne du compte de taxes

Le compte de taxes des propriétaires résidentiels augmentera en moyenne de **82.55 \$, soit 3.18 %** pour les propriétaires du **secteur desservi** et en moyenne de **65.98 \$, soit 3.22 %** pour les propriétaires du **secteur non desservi**. Ces montants sont basés sur l'évaluation moyenne d'une résidence qui s'élève à 164 437 \$.

Investissements

L'ensemble des investissements en immobilisations que nous prévoyons réaliser en 2022 est détaillé au tableau B et représente un montant de 16 553 963 \$.

Budget

Vous remarquerez que les dépenses de fonctionnement augmentent de 638 375 \$, soit 7.18 %. Cette hausse est due principalement à l'augmentation du coût de la vie qui inclut les salaires, l'électricité, le diesel, les coûts de disposition des matières résiduelles, etc.

Voici un tableau qui résume les dépenses de fonctionnement et les autres activités financières du budget 2022 de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce :

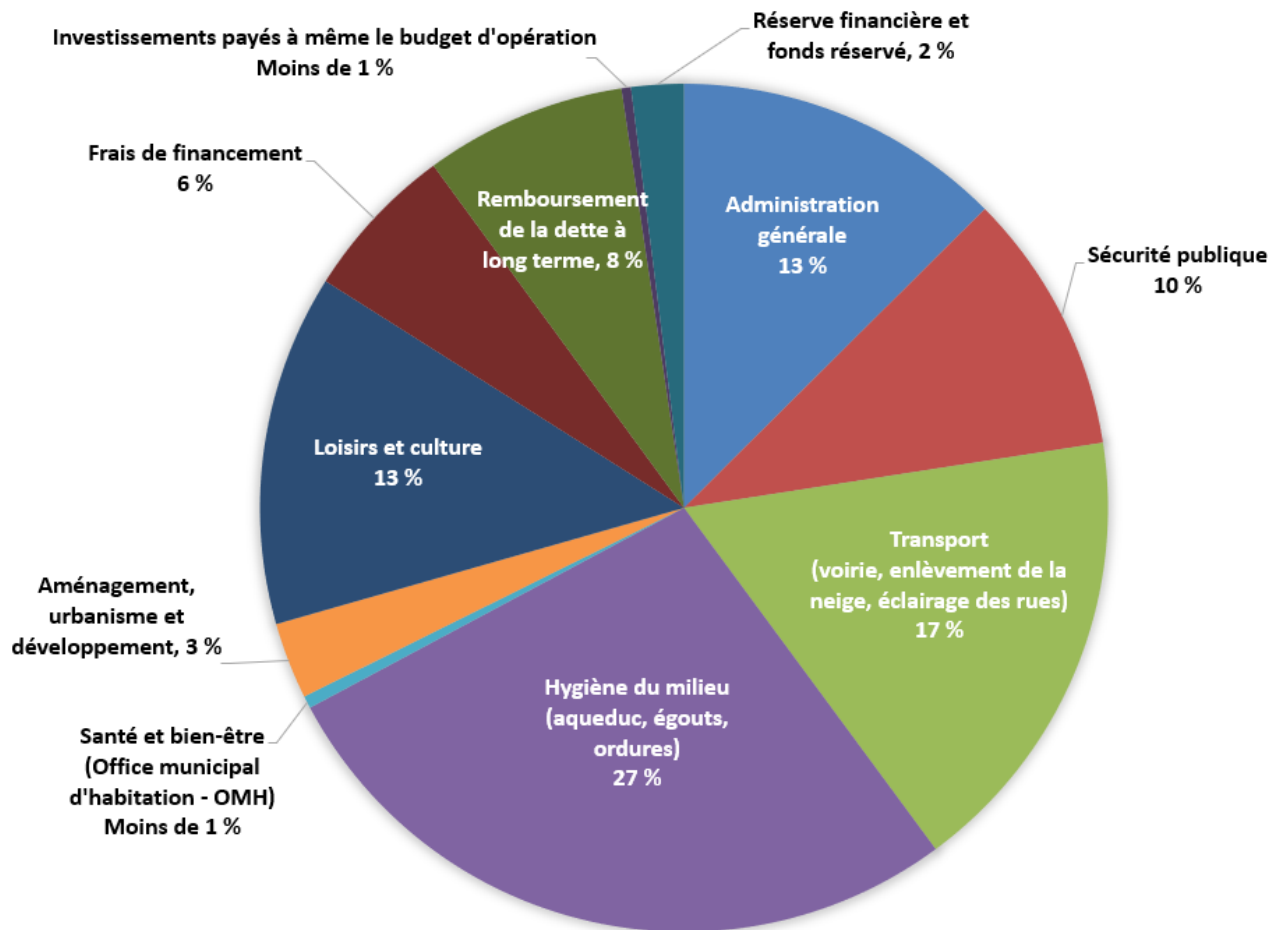




Tableau A – Budget 2022

	Budget 2022	Budget 2021	Augmentation \$	Augmentation %
Revenus				
Taxes	7 236 925	6 934 500	302 425	4.36%
Palements tenant lieu de taxes	434 300	425 500	8 800	2.07%
Transferts	505 650	472 500	33 150	7.02%
Services rendus	2 259 150	2 041 100	218 050	10.68%
Impositions de droits	115 200	94 700	20 500	21.65%
Amendes et pénalités	28 000	27 300	700	2.56%
Intérêts	21 350	24 100	(2 750)	-11.41%
Autres revenus	-	-	-	
Total des revenus	10 600 575	10 019 700	580 875	5.80%
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale	1 330 900	1 333 800	(2 900)	-0.22%
Sécurité publique	1 058 800	1 023 000	35 800	3.50%
Transport	1 838 450	1 808 400	30 050	1.66%
Hygiène du milieu	2 894 250	2 558 300	335 950	13.13%
Santé et bien-être	50 000	50 000	-	0.00%
Aménagement, urbanisme et développement	309 500	307 300	2 200	0.72%
Loisirs et culture	1 420 075	1 293 500	126 575	9.79%
Frais de financement	632 300	521 600	110 700	21.22%
Total des dépenses de fonctionnement	9 534 275	8 895 900	638 375	7.18%
Autres activités financières				
Remboursement de la dette à long terme	816 250	799 400	16 850	2.11%
Investissements payés à même le budget d'opération	38 250	105 000	(66 750)	-63.57%
Excédent de fonctionnement affecté pour les opérations de fonctionnement			-	
Excédent de fonctionnement non affecté			-	
Réserve financière et fonds réservé	211 800	219 400	(7 600)	-3.46%
Total des autres activités financières	1 066 300	1 123 800	(57 500)	-5.12%
Surplus (déficit)	0	0	0	



Tableau B – Plan triennal d'immobilisations

Investissements	2022	2023 Projection	2024 Projection
Remplacement de véhicules pour les services incendie et travaux publics	469 000 \$	850 000 \$	300 000 \$
Remplacement des appareils respiratoires et radios de communication	20 000 \$	39 000 \$	21 000 \$
Achat d'équipements pour le terrain de baseball et le plateau sportif multisport	215 075 \$		
Achat d'un écran numérique		50 000 \$	
Achat de bacs pour la cueillette des matières organiques		180 000 \$	
Amélioration du stationnement de l'hôtel de ville	7 500 \$		
Centre multifonctionnel	5 925 000 \$		
Restauration du Centre communautaire et de la Maison de la Culture		500 000 \$	
Réfection de rues	3 000 000 \$	5 000 000 \$	2 000 000 \$
Pavage de rues	1 021 435 \$	1 244 500 \$	900 000 \$
Réseau égout sanitaire et eau potable	97 500 \$		
Amélioration de l'éclairage de rues	10 000 \$	10 000 \$	
Prolongement des infrastructures	5 118 453 \$		1 900 000 \$
Remplacement du panneau de contrôle au CRTB et mise aux normes pour le traitement des eaux usées	70 000 \$		200 000 \$
Ajout d'un puits près de la rivière Chaudière et achat d'un surpresseur au réservoir Taschereau			230 000 \$
Vidange et disposition des boues des étangs d'épuration 1,3 et 4	600 000 \$		600 000 \$
TOTAL	16 553 963 \$	7 873 500 \$	6 151 000 \$
Sources de financement	2022	2023 Projection	2024 Projection
Subventions	6 513 330 \$	3 808 800 \$	2 875 000 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	- \$		30 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté	200 000 \$		180 000 \$
Fonds de roulement	106 825 \$	100 000 \$	100 000 \$
Emprunts	7 740 558 \$	3 735 700 \$	2 525 000 \$
Réserves	- \$	180 000 \$	
Autres sources	1 955 000 \$		420 000 \$
Budget d'opération	38 250 \$	49 000 \$	21 000 \$
TOTAL	16 553 963 \$	7 873 500 \$	6 151 000 \$



Tableau C – Compte de taxes d'une résidence moyenne

	Secteur desservi par aqueduc et égouts		Secteur non desservi	
	2021	2022	2021	2022
Taxe foncière résidentielle	1 430.60 \$	1 471.71 \$	1 430.60 \$	1 471.71 \$
Dettes générale	320.65 \$	330.52 \$	320.65 \$	330.52 \$
Taxe réserve Centre multifonctionnel	32.89 \$	32.89 \$	32.89 \$	32.89 \$
Ordures	160.00 \$	175.00 \$	160.00 \$	175.00 \$
Dettes secteur desservi	41.11 \$	47.69 \$		
Dettes égouts	82.22 \$	82.22 \$		
Égouts	150.00 \$	185.00 \$		
Aqueduc	380.00 \$	355.00 \$		
Vidange fosses septiques			103.00 \$	103.00 \$
Total	2 597.47 \$	2 680.02 \$	2 047.14 \$	2 113.12 \$
Augmentation \$		82.55 \$		65.98 \$
Augmentation %		3.18%		3.22%
Évaluation moyenne d'une résidence ¹	164 437	164 437	164 437	164 437

¹ sommaire sept. 2021

Tableau D – Taux de taxes 2022

	Taux 2021	Taux 2022
Taux pour 100\$ d'évaluation		
Immeubles non résidentiels	1.44	1.4650
Immeubles industriels	1.69	1.7150
Immeubles 6 logements et plus	0.87	0.8950
Terrains vagues desservis	1.74	1.7900
Immeubles agricoles	0.81	0.8350
Catégories résidentielles	0.870	0.8950
Forestière		0.8950
Service de la dette :		
Taxe réserve Centre multifonctionnel	0.0200	0.0200
Dettes égouts	0.0500	0.0500
Dettes secteur desservi	0.0250	0.0290
Dettes générale	0.1950	0.2010
Dettes rues du Cap et Gilbert	730 \$	730 \$
Tarification fixe		
Ordures	160 \$	175 \$
Aqueduc	380 \$	355 \$
Égouts	150 \$	185 \$
Vidange fosses septiques	103 \$	103 \$



Information municipale



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Règlement d'emprunt 680-21 décrétant une dépense de 1 000 000 \$ et un emprunt de 1 000 000 \$ pour des travaux de réfection sur une partie du rang l'Assomption Nord

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 13 décembre 2021, le conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a adopté le règlement suivant :

Règlement d'emprunt 680-21 décrétant une dépense de 1 000 000 \$ et un emprunt de 1 000 000 \$ pour des travaux de réfection sur une partie du rang l'Assomption Nord

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 680-21 fasse l'objet d'un scrutin référendaire. Une demande doit se faire par écrit et contenir les renseignements suivants : le numéro ou le titre du règlement faisant l'objet de la demande ainsi que les nom, adresse et qualité de la personne habile à voter, appuyés de sa signature.

Cette demande doit être accompagnée d'une copie de l'une des pièces d'identité suivantes : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant de son droit d'y être inscrite.

3. Les demandes doivent être reçues **au plus tard le 10 janvier 2022**, au bureau de la municipalité, situé au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0 ou à l'adresse de courriel suivante : d.maheu@vsjb.ca.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 680-21 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de trois cent quatre-vingt-six (386). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 680-21 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera publié à 11 heures le 10 janvier 2022 au <http://www.vsjb.ca/la-ville/reglements/>.
6. Le règlement peut être consulté au <http://www.vsjb.ca/la-ville/reglements/>.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 13 décembre 2021, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ Être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
 - ☞ Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - ☞ Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - ☞ Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande de scrutin en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la transmission de la demande.
10. Personne morale
 - ☞ Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 13 décembre 2021, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Afin de compléter une demande visée par le présent avis, des informations additionnelles peuvent être obtenues à l'adresse courriel suivante : d.maheu@vsjb.ca ou par téléphone au 418 397-4358 poste 228.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 14 décembre 2021

Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 24 décembre 2021



À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

À l'occasion de cette séance, les personnes et organismes intéressés pourront se faire entendre relativement à cette demande en se présentant à l'hôtel de ville. Également, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en transmettant ses observations par écrit au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0 ou encore par courriel à d.maheu@vsjb.ca **au plus tard le 10 janvier 2022**. Le conseil prendra connaissance desdites observations avant de statuer sur la demande de dérogations mineures.

Propriété située au 125, rue Drouin à Saint-Joseph-de-Beauce, numéro de lot 3 874 689 du Cadastre du Québec, zone H-54.3.

- Dérogation à l'article 196 du règlement de zonage n° 627-14 visant à augmenter la largeur maximale de l'allée d'accès à 11,5 mètres alors que la norme maximale est fixée à 7,5 mètres, permettant ainsi l'aménagement d'une aire de stationnement perpendiculaire à l'avenue Sainte- Thérèse.
- Dérogation à l'article 202 du règlement de zonage n° 627-14 visant à réduire la distance minimale entre la ligne avant de lot et l'aire de stationnement à 1 mètre alors que la norme minimale est fixée à 1,5 mètre, permettant ainsi l'aménagement d'une aire de stationnement parallèle à l'avenue Sainte-Thérèse.

Les Joselois, édition du 24 décembre 2021



Veuillez prendre note que le site de dépôt des résidus verts et métaux sera **EXCEPTIONNELLEMENT** ouvert du **28 décembre 2021** au **17 janvier 2022** pour la disposition des arbres de Noël.

Merci de votre
collaboration et
pour votre
utilisation
de ce service!



Information municipale

Reconnaissance d'employés

Il est important pour tout employeur de reconnaître les années de services de ses employés, nous vous présentons les employés de la Ville reconnus pour l'année 2021 :

Années de services	Employés	Services
5 ans	Stéphanie Maheu	administration
	Hugo Coulombe	urbanisme
	Marc-André Turcotte	pompier
10 ans	Yannick Thibodeau	pompier
15 ans	Fabien Giguère	travaux publics
30 ans	André Gagné	pompiers
	Marquis Lessard	
	Sylvain Ratté	
35 ans	Bruno Busque	
45 ans	Alain Busque	

MÉDAILLES POUR LES CHIENS 2022

DEUX OPTIONS s'offrent à vous :

- 1) Dans le confort de votre foyer, rendez-vous sur notre site Internet au www.vsjb.ca/citoyens/escouade-canine ou sur le site Internet de l'Escouade Canine MRC 2017 au www.escouadecaninemrc.com. Choisissez la MRC Robert-Cliche et sélectionnez la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce. Répondez aux questions demandées et payez en ligne! Dès le paiement complété, un reçu électronique vous sera acheminé et l'Escouade canine se chargera de l'envoi des nouvelles médailles par la poste.
- 2) À partir du mardi 4 janvier 2022, vous pourrez vous présenter à la réception de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture afin de remplir le formulaire d'enregistrement (apportez le carnet de santé de votre animal pour vous aider). Le coût est de 25 \$ et le tout est payable en argent comptant, par débit ou en chèque au nom de «Escouade canine MRC».

Nous vous rappelons que l'enregistrement annuel des chiens **est obligatoire**.



Bonne année!

Toute l'équipe de la Coopérative de santé Robert-Cliche transmet ses meilleurs vœux pour 2022 à ses membres.

Que la paix, le bonheur et la santé vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année.



Rabais jeunes adultes

À compter du 1er janvier 2022, votre adhésion ou votre renouvellement est à

50% de rabais

18 à 21 ans





5 À 7 VINS ET FROMAGES

Hommage à la Fromagerie Gilbert 100 ans

FROMAGERIE GILBERT
Beauceron

JEUDI LE 27 JANVIER 2022
À LA SALLE L'INCOMPARÉ
775, AVE DU PALAIS, ST-JOSEPH
CÔÛT: 85\$

ORGANISÉ PAR
CCISJB
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE SAINT-JOSEPH DE BEAUCÉ

LES NORMES SANITAIRES
EN VIGUEUR SERONT RESPECTÉES.
SERVICE DE BAR SUR PLACE

TIRAGE DU CONCOURS
CARTE-CADREUX
1000\$ - 500\$ - 250\$

J'ai fait
NÉCESSAIRE
LIVRÉS PAS

Début du concours

<< Créature des neiges >>

Du 25 décembre 2021

au 6 mars 2022

Pour participer, il suffit de sculpter
une créature des neiges, de la prendre
en photo et de la transmettre par courriel
à adjoint.loisirs@vsjb.ca.

Un extra-terrestre, un poisson-neige,
un géant ou un arc-en-ciel des neiges...
Laissez aller votre imagination!

Prix à gagner :
50 \$ en achats
joselois dans
le commerce
de votre choix.



MUSÉE MARIUS-BARBEAU

Jusqu'au 9 janvier, nous avons deux expositions, soit, « **Fleurs de Glace** » de l'artiste Anne-Yvonne Jouan de l'île d'Orléans et « **Regard sur notre collection : Tableau 4** » exposition du Musée Marius-Barbeau sur l'Art religieux.

Nos prochaines expositions débiteront du 23 janvier jusqu'au 3 avril 2022.

« **Bibelots** » d'Oliver Moisan-Dufour et d'Anne-Marie Aubé qui est une exposition de peintures et de sculptures très innovantes, il y a un mélange de deux techniques mises en avant par ce couple d'artistes de Québec.



Bibelots

Oliver Moisan-Dufour &
Anne-Marie Aubé

Et l'exposition « **Il était une fois...** » de Roselyn Lecours de Montréal, qui est une exposition très engagée, dénonçant toutes formes d'abus, qui plus est en lien avec le très actuel mouvement « **Me too** ».



Il était une fois...

Roselyn Le Cours

Bienvenue à tous!

Pour information, communiquez au 418 397-4039 ou consultez leur site
au www.museemariusbarbeau.com.



Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières de St-Joseph vous remercie de votre participation à nos rencontres durant cette année spéciale de pandémie. Le CAL remercie également tous les gens qui ont suivi les cours de courte-pointe et d'informatique cet automne. Il y aura également des cours sur la nutrition et sur le tissage en janvier 2022.

Les fermières de St-Joseph poursuivront leur élan de nouveauté durant la nouvelle année. Nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes avec vos familles et espérons vous voir en 2022.

Les mardis j'apprends vous reviennent en janvier de 18 h 30 à 20 h 30 et les réunions mensuelles reprendront le 9 février à 19 h, au Centre communautaire. Les fermières toujours fières de nos valeurs et notre artisanat local.

Suivez-nous sur Facebook : Cercle de Fermières St-Joseph Bce

Pour information, composez le 418 397-4281

Tournoi provincial Midget/Juvenile

Le Tournoi provincial Midget/Juvenile, aura lieu à l'aréna, les fins de semaine du 14 au 16 et du 21 au 23 janvier 2022. Pour connaître l'horaire et consulter les résultats, visitez leur site Internet au tournoimidgetstjoseph.com/.

Venez encourager nos équipes locales!

Le port du masque ou du couvre-visage et le passeport vaccinal sont obligatoires.



Venez encourager nos Bulldogs!

**Samedi 29 janvier et
les 5 et 12 février à 19 h.**

Suivez les activités de l'équipe sur leur page Facebook
« Les Bulldogs de Beauce-Centre »



Venez encourager Le Familiprix!

**Vendredi 7 janvier à 21 h
et dimanche 30 janvier 2022 à 14 h.**

Suivez les activités de l'équipe sur leur page Facebook « Club Hockey Familiprix de St-Joseph »





La Bibliothèque du Vieux-Couvent

Durant la période des Fêtes, la bibliothèque sera fermée. Elle réouvrira le mardi 4 janvier 2022.

Pour information : 418 397-6160



Heure du conte

Viens écouter l'histoire «Un cadeau pour Charlotte», à la bibliothèque, **le jeudi 10 février à 18 h 30** et n'oublie pas de porter un petit accessoire rouge à l'occasion de la Saint-Valentin!

Pour les enfants de 3 ans et plus.

Tasse-à-tasse avec l'auteur Alain Lessard

Jeudi 20 janvier à 19 h à la Bibliothèque du Vieux-Couvent

« Alain Lessard est né à Saint-Georges-de-Beauce. Il a grandi entouré de livres, lui permettant ainsi de s'évader dans de nombreux univers allant de la bande dessinée au roman. Fasciné par la liberté que les mots lui accordent, il découvre rapidement que sa main, armée d'une plume, le plonge dans un imaginaire aussi fertile qu'interminable. »

Depuis 2007, il sillonne les routes du Québec pour offrir des conférences qui se veulent une véritable bouffée d'espoir et une invitation à découvrir toute la magie que contient notre imagination.

Joignez-vous à M. Lessard pour ce tasse-à-tasse qui sera grandement enrichissant!

GRATUIT - Réservez votre place par courriel à adjoint.loisirs@vsjb.ca ou par téléphone au 418 397-4358, poste 238.



Vous voulez accompagner les citoyens dans la gestion de leurs conflits?

Équijustice Beauce vous propose de vous joindre à son équipe de médiateur citoyens bénévoles afin d'accompagner d'autres personnes vivant des conflits interpersonnels.

Une formation de 21 h vous est offerte gratuitement. Pour y participer, vous devez vous inscrire à une soirée d'information qui aura lieu par Zoom le 12 janvier 2022 à 19 h. Cette soirée vous donnera toutes les informations pertinentes afin de voir si vous voulez vous impliquer avec nous !

Pour avoir le lien ou pour des questions supplémentaires, contactez Julia au 418 397-7722, par Facebook sur la page d'Équijustice Beauce ou par courriel à mediationbeauce@equijustice.ca.





Loisirs et vie communautaire



Les Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle vous invite à leurs réunions les **mercredis 19 janvier & 16 février**, au **Centre communautaire (local 200)**.

- Assemblée régulière;
- Renouvellement des cartes de membres en janvier;
- Activité à suivre en février.

Information : Louise Lessard, régente, 418 397-5695



CAPSULE INFO-AÎNÉS

Saviez-vous que les chutes sont la principale cause d'hospitalisation pour blessures chez les Canadiens âgés et qu'elles peuvent même mener à la mort ? C'est pourquoi il est primordial de prévenir les chutes chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

Comment faire ?

- **Rendez votre domicile sécuritaire :**
Sécurisez au maximum les deux endroits les plus risqués de la maison : la salle de bains et les escaliers;
- **Demeurez actif physiquement :**
Participez à une activité par semaine du club des Amis Joselois telle que le baseball-poche, la Viactive ou encore le jeu de palets (shuffleboard);
- **Mangez sainement :**
Commandez des repas de l'organisme **prêt-pas-prêt (418 397-0135)** ou cuisinez en groupe vos meilleures recettes santé;
- **Attention à la médication :**
Renseignez-vous auprès de votre médecin ou de votre pharmacien sur les effets secondaires que peut entraîner le fait de combiner des médicaments prescrits et des médicaments en vente libre.

Source : LaPresse +



Au Centre communautaire (local 200)

- **Baseball-poche et pétanque-atout:**
les lundis après-midi à 13 h, à partir du 10 janvier.
- **Jeu de palets :** les mercredis après-midi à 13 h,
à partir du 12 janvier.
- **Bingo :** les jeudis 13 et 27 janvier et les jeudis
10 et 24 février 2022 à 13 h.

Le passeport vaccinal est requis et les règles de Santé-Québec s'appliqueront.

Le président M. Richard Drouin et tous les membres du conseil désirent souhaiter de Joyeuses Fêtes à tous les membres du club ainsi qu'à tous les Joselois.

Bonne santé!

Consultez leur site Internet au **club.fadoq.ca/L011** ou leur page Facebook : Les Amis Joselois.



Bulletin municipal - Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
2021 - ISSN 1705-9518



Programmation hivernale

Vous pouvez consulter la programmation hivernale en allant sur notre site Internet au www.vsjb.ca ou via la page Facebook « Ville de Saint-Joseph-de-Beauce ».



SENTIERS DE SKI DE FOND ET RAQUETTE

Surveillez l'ouverture des sentiers sur la page Facebook « Ville de Saint-Joseph-de-Beauce ».

Cartographies disponibles au www.vsjb.ca sous l'onglet « Loisirs », « horaire et localisation des équipements et infrastructures ».

Merci de demeurer dans les sentiers balisés et de garder vos chiens en laisse !

Tous les changements d'horaire en raison des conditions météorologiques vous sont communiqués sur la page Facebook « Ville Saint-Joseph-de-Beauce ».



CHANSONNIER SUR GLACE

Viens patiner le **mercredi 29 décembre** de 13 h 30 à 15 h 30, à l'aréna.



Sur place le groupe « Busch Band », un trio chansonnier beauceron alliant chant, guitare acoustique, guitare électrique, cajun et harmonica pour le plaisir de vos oreilles!

**Coût: 2\$ / personne
3 ans et moins
gratuit**

ACTIVITÉ
GRATUITE

Soirée Clair de lune

Aux sentiers de ski et de raquette.

Viens faire de la raquette ou skier sous le charme des flambeaux! Petit feu de camp et boissons chaudes pour vous réchauffer!

Les vendredis 14 janvier et 18 février 2022
de 18 h 30 à 20 h 30.

**Surveillez la page Facebook « Ville de Saint-Joseph-de-Beauce » ou notre site Internet www.vsjb.ca pour toute annulation ou modification des activités.*



Ciné-congé

Le jeudi 30 décembre à 13 h 30, au Théâtre de l'Hôtel de Ville, viens regarder le film pour tous
« **Le Grincheux** ».

Coût : 2 \$/personne



Offres d'emplois estivaux

Surveillez notre site Internet au www.vsjb.ca ou notre page Facebook « Ville de Saint-Joseph-de-Beauce », nos offres d'emplois estivaux seront publiées au retour des Fêtes!

